

dans David, patience dans Job, science de l'avenir dans le prophète Daniel, foi dans Pierre, zèle dans Phinées et Paul, virginité dans Jean, ainsi des autres. Mais, quand sera venue la fin de toutes choses, il sera tout en tous, de telle sorte que chaque saint aura toutes les vertus, et dans tous sera le Christ tout entier.

LETTRE LVI.

AUGUSTIN A JÉRÔME.

Augustin questionne Jérôme sur la nouvelle traduction de l'Ancien Testament, quand on avait déjà celle des Septante; puis, à propos de la représentation faite à Pierre par Paul, *Galat. II*, il lui demande compte du patronage accordé dans cette circonstance au mensonge officieux.

Au bien-aimé maître, au frère si digne d'un profond respect et d'une affection sincère, prêtre comme lui, Augustin à Jérôme.

1. Jamais personne n'a facilement été connu de quelqu'un comme vous l'êtes de moi, par la douce joie que m'ont donnée vos études dans le Seigneur, et vos exercices vraiment libéraux. Je désirerais bien vous connaître personnellement; mais, sous ce rapport encore, j'ai de vous un gage assez précieux, je ne suis pas tout à fait privé de cette connaissance; après vous avoir vu, mon frère Alypius, (1) heureusement évêque

(1) Après avoir accompli le pèlerinage de l'Orient, Alypius, revenu dans sa patrie, fut fait évêque de Tagaste, l'année même où saint Augustin écrivait probablement cette lettre.

(2) L'autre, selon sa coutume, jena sur le nom de Profuturus. Celui-ci fut élevé sur le siège de Circha, comme il se disposait à partir pour la Palestine, et mourut bientôt après. Il est mentionné par saint Paulin de Nole, *Epist. xxxii*.

in Job patientia, in Daniele cognitio futurorum, in Petro fides, in Phineas et Paulo zelus, in Joanne virginitas, in cæteris cætera. Cum autem rerum omnium finis adveniret, tunc omnia in omnibus erit, ut singuli Sanctorum omnes virtutes habeant, ut sit Christus totus in cunctis.

EPISTOLA LVI.

AUGUSTINUS AD HIERONIMUM.

Augustinus Hieronymo de nova post LXX veteris Testamenti versione; deque Petro reprehensa a Paulo ad Galat. II. expositura de suscepto hinc patrocinio mendacii officiosi.

Domino dilectissimo, et cultu sincerissimæ caritatis obsequendo atque amplectendo fratri, et compresbytero HIERONIMO, AUGUSTINUS.

1. « Nonquam æque quisquam tam facile quilibet innotuit quam mihi tuorum in Domino studiorum quieti lætitia, et vero exercitatio liberalis. Quanquam ergo percipiam omnino te nosse, tamen exiguum quiddam tui minus habeo, præsentiam videlicet corpo-

aujourd'hui, digne alors de l'être, la gravée profondément en moi, je ne puis le nier, par la fidèle relation qu'il m'a faite à son retour; avant même qu'il fût revenu, pendant qu'il vous voyait là-bas, je vous voyais aussi, mais par ses yeux. Quiconque nous connaît déclarera sans peine que nous sommes deux par le corps seulement, et nullement par l'âme: accord parfait, même confiance, même amitié; je ne dis point mêmes mérites, il me dépasse trop en cela. Puis donc que vous avez pour moi de l'affection, par l'étroite union des esprits d'abord, par ce qu'il vous a dit ensuite, ce ne sera pas une témérité, comme si j'étais un inconnu, que je recommande à votre tendresse fraternelle le frère Profuturus, qui, je l'espère, justifiera son nom et fera des progrès réels, moins par mes efforts que par votre secours; (2) et peut-être est-il déjà tel qu'il me recommandera auprès de vous beaucoup mieux que je ne le recommande. Ici devrait s'arrêter ma lettre, si je pouvais me contenter des solennelles formules usitées dans le monde; mais je sens mon cœur déborder, je brûle d'entrer en rapport avec vous concernant les études que nous cultivons dans le Christ Jésus notre Seigneur, qui nous a fournis tant de secours et de tels viatiques pour le chemin qu'il nous a tracé,

ris; quam ipsam etiam, postea quam te beatissimus nunc Episcopus, tunc vero jam Episcopatu dignus, frater Alypius vidit, remanensque a me visus est, negare non possum magna ex parte mihi esse relatu ejus impressam; et ante reditum, cum te ille ibi videret, et ego viderem, sed oculis ejus. Non enim animo me atque illum, sed corpore duos, qui noverrit, dixerit, concordia domtaxat et familiaritate fidissimas, non meritis, quibus ille antecellit. Quia ergo me primitus communiõ spiritalis, quo in unum nectimur; deinde illius ex ore jam diligis, nequaquam impudenter, quasi aliquis ignotus, commendo germanitati tue fratrem Profuturum, quem nostris comalibus, deinde adjutorio tuo vere profuturum speramus; nisi forte quod illis est ut ipse tibi per eum fiam commendandus, cum ille per me. Hactenus fortasse scribere debeuim, si esse vellem epistolaram solentium more contentus; sed scate animus in loquelis communicandis tecum de studiis nostris, que habemus in Christo Jeo Domino nostro; qui nobis multas utilitates et viatica quedam demonstrati a se itineris, etiam ad demonstrat

et qui maintenant nous vient encore en aide d'une manière si puissante par votre charité.

2. Je vous demande donc, et toutes les réunions studieuses des Eglises africaines vous demandent avec moi de vouloir bien vous imposer le soin et la peine d'interpréter les livres de ceux qui commentèrent si parfaitement en grec nos saintes Ecritures. Vous pouvez, en effet, nous mettre en possession de ces hommes illustres, d'un surtout dont le nom revient si souvent dans vos lettres. Quant à traduire en latin les livres canoniques, je ne voudrais pas vous y voir travailler, à moins qu'il ne s'agisse d'une interprétation semblable à celle de Job, afin que des signes non équivoques marquent bien la différence qu'il faut établir entre la traduction que vous faites et celle que nous devons aux Septante, dont l'autorité mérite tant de respect. Je ne puis pas assez admirer comment tant d'habiles interprètes ont fouillé le texte hébreu et les différents exemplaires, de telle façon que rien ne paraisse leur avoir échappé. Je n'ai pas à dire si cette réunion même des Septante et le parfait accord qui règne entre eux dans la poursuite d'un but unique, ne l'emportent pas sur les efforts d'un seul homme; je n'ose me prononcer sur une telle question. J'estime cependant qu'ils doivent obtenir sans contredit une tout autre confiance. Ils m'impressionnent d'autant plus qu'étant les derniers interprètes, et

itineris; et jam.) per tuam caritatem non mediocriter ministrare dignatur.

2. « Petimus ergo, et nobiscum petit omnis Africanarum ecclesiarum studiosa societas, ut in interpretandis eorum libris qui Græcæ Scripturas nostras quam optime tractaverunt, curam atque operam impendere non graveris. Potes enim officere ut nos quoque habeamus illos tales viros, et unum potissimum quem tu libentius in tuis litteris sonas (*Origenem*). De vertendis autem in linguam Latinam sanctis litteris Canonice, laborare te nolle nisi eo modo quo Job interpretatus est; ut, signis adhibitis, quid inter hanc tuam et Septuaginta, quorum est gravissima auctoritas, interpretationem distet, appareat. Satis autem nequeo mirari, si aliquid adhuc in Hebræicis litteris et exemplaribus invenitur, quod tot Interpretes illius linguæ peritissimos fugerit. Omitto enim Septuaginta, de quorum vel constanti vel majore spiritali concordia, quam si (al. quæ) omnis homo esset, non antequam in aliquam partem certam ferre sententiam; nisi quod eis prævidentem auctoritatem in hoc munere sine controversia tribuendam existimo. Illi me plus movent, qui

voulant s'en tenir d'une manière invariable au texte seul, à la valeur réelle des expressions hébraïques, non-seulement ils refusent de se concenter, mais encore laissent de côté tant de témoignages qui devaient être retrouvés et publiés dans la suite des âges. Si le texte est obscur, on se persuade aisément que vous avez pu vous y tromper comme eux; s'il est manifeste, on ne croit pas qu'ils aient pu s'y tromper. Voilà pour quoi je vous conjure de m'expliquer charitablement cela et de m'en dire les causes.

3. *La sainte patronne le mensonge.* — J'ai lu de plus quelques écrits, qu'on vous attribuait, sur les épîtres de Paul; et, tandis que vous interprétiez celle aux Galates, s'est présenté sous votre main ce passage où l'apôtre Pierre est retiré d'une pernicieuse dissimulation. Or, que le mensonge soit patronné là, ou par vous-même, un homme si éminent, ou par un autre, si toutefois cet écrit est d'un autre auteur, j'en éprouve une vive peine, je l'avoue, tant qu'on n'aura pas réfuté ces choses, en supposant même qu'on puisse en effacer la pénible impression. Pour moi, je regarde comme extrêmement funeste l'idée qu'il peut se rencontrer quelque mensonge dans nos livres saints, c'est-à-dire, que les hommes chargés d'écrire ces livres et de nous les transmettre, aient glissé là le plus léger mensonge. Autre chose est de se demander si l'homme vertueux peut quel-

cum posteriore interpretarentur, et verborum locutionumque Hebræarum viam atque regulas mordicus (ut fertur) tenerent, non solum inter se non consentirent; sed etiam reliquerunt multa, que tanto post eruenta et profunda remanent. Si enim obscuro sunt, te quoque in illis falli potuisse creditur; ut autem manifesta, illos in eis falli potuisse non creditur. Hujus igitur rei pro tua caritate expositus causus, certum me facias obsecravim.

3. « Simulatio patrocinium mendacii. — Legi etiam quedam scripta, qua se dicebantur, in Epistola Apostoli Pauli, quorum unam ad Galatas, cum enodare velles, venit in manus locus ille quo Apostolus Petrus a perniciosa simulatione revocatur. Ibi patrocinium mendacii susceptum esse, vel abs te tali viro, vel a quopiam, si alius illa scripsit, fateor, non mediocriter doleo, donec rellantur (si forte rellari possunt) eis que me movent. Mihi enim videtur exitiosissime credi aliquod in sanctis libris haberi mendacium, id est, eos homines per quos nobis illa Scriptura ministrata est atque conscripta, aliquid in suis libris fuisse mentitos. Alia quippe questio est: Sine aliquando mentiri viri

quelquefois mentir; autre chose, si un écrivain sacré a jamais dû mentir. Mais non, ce n'est pas une question différente, ce n'est pas même une question. Une fois que le mensonge officieux est admis à ce fait suprême de l'autorité, il ne restera pas une parcelle de ces mêmes livres; dès qu'une parole sera jugée par qui que ce soit, ou trop difficile dans la pratique, ou trop ardue pour la foi, il sera toujours possible, en suivant ce dangereux principe, d'y voir un mensonge officieux de l'écrivain. Supposons que l'apôtre Paul manquait quand il adressait ce reproche à l'apôtre Pierre: « Si vous étant juif, vivez à la manière des Gentils et n'observez pas la loi, comment contraignez-vous les nations à judaïser? » *Galat. II, 14*; s'il approuvait la conduite de Pierre, alors qu'il la condamnait verbalement et par écrit, dans le but d'apaiser l'agitation des esprits et le tumulte de la foule; que répondrons-nous lorsque s'éleveront les hommes pervers qui prohiberont le mariage, et qu'il nous a lui-même annoncés; lorsqu'ils diront que tout ce passage où l'apôtre affirme le droit de se marier, n'est aussi qu'un mensonge fait pour calmer ceux qui seraient entraînés par la passion: que ce n'est pas son vrai sentiment, mais un stratagème pour désarmer les opposants? Il n'est pas nécessaire de faire une longue énumération. Les préceptes concernant les louanges divines pourront éga-

honi; et alia questio est: Utrum scriptorem sanctarum Scripturarum mentiri oportuerit. Imo vero non alia, sed nulla est questio. Admisso enim semel in tantum auctoritatis fastigium officioso aliquo mendacio, nulla florum librorum particula remanebit, quæ non, ut cuique videbitur, vel ad mores difficilis, vel ad fidem incredibilis, eadem perniciosissima regula ad mentientis auctoris consilium officiumque referatur. Si enim mentiebatur Apostolus Paulus cum Apostolum Petrum oburgans diceret: « Si tu cum sis Judæus, Gentilium, et non Judæice vitæ, quemadmodum cogis gentes judaizare? » et recte illi videbatur Petrus fecisse, quem non recte fecisse, et dixit, et scripsit. *Galat. II, 14*, ut quasi animos tumultuantium deliniret; quid respondebimus, cum exsurxerint perversi homines, prolixeque nuptus, quos futuros ipse prænuuntiavit; et dixerint totam illud quod idem Apostolus de matronarum jure firmando locutus est, propter homines qui dilectione (al. dilectioni) conjugum tumultuari poterant, fuisse mentitum: scilicet non quod hoc scripsit, sed ut illorum placaretur adversitas? Non enim opus est multa commemorare. Possunt enim videri

lement paraître des mensonges officieux ayant pour objet d'exciter l'amour dans les âmes les plus paresseuses. Ainsi ne subsistera plus nulle part dans les saintes lettres le pouvoir de la chasteté vérité. Ne remarquons-nous pas que le même apôtre, voulant recommander la vérité avec toute la sollicitude possible, s'exprimait en ces termes: « Mais si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est notre prédication, vaine aussi votre foi. Nous sommes reconnus les faux témoins de Dieu, puisque c'est contre Dieu que nous rendons témoignage en disant qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'aurait pas ressuscité? » *I Corinth. XV, 14, 15*. Que quelqu'un vienne lui dire: En quoi ce mensonge vous fait-il horreur, ce que vous enseignez, quand même ce serait faux, devant éminemment contribuer à la gloire de Dieu? Pour repousser une telle démençe, de quelles expressions n'aurait-il pas usé, à quelles démonstrations ne se serait-il pas livré pour mettre en lumière tous les secrets de son cœur? Ne se fût-il pas écrit que louer en Dieu le mensonge est un crime aussi grand, plus grand même que dénigrer la vérité? Il faut donc tâcher de ramener un tel homme à la connaissance des divines Ecritures, mais à cette connaissance pieuse et vraie qui ne lui permette de s'arrêter nulle part dans toute l'étendue des saints Livres à la pensée d'un mensonge officieux: qu'il passe sur ce qu'il

etiam de laudibus Dei esse officiosa mendacia, ut apud homines pigros dilatio ejus ardeat: atque ita nosquam certi erit in sanctis litteris casus veritatis auctoritas. Nonne attendimus eundem Apostolum, cum ingenti cura veritatis commendando, diceret: « Si autem Christus non resurrexit, inanis est prædicatio nostra, inanis est et fides vestra. Invenimur autem et falsi testes Dei: quia testimonium diximus adversus Deum, quod suscitavit Christum, quem non suscitavit? » *I Cor. XV, 14, 15*. Si quis huic dixerit: Quid in hoc mendacio perhorrescis, cum id dixeris, quod etiam si falsum sit, ad laudem Dei maxime perinet? Nonne hujus detestatus insaniam, quibus posset verbis et significationibus in lucem penetralia sui cordis aperire? Clamans non minore, aut fortasse etiam majore seclere in Deo laudari falsitatem quam veritatem vituperari? Agendum est igitur ut ad cognitionem divinarum Scripturarum talis homo accedat, qui de sanctis libris tam sancte et veraciter existimet, ut nollet aliqua eorum parte delectari per officiosa mendacia; potiusque id quod non intelligit, transeat, quam cor suum præferat illi veritati. Profecto enim cum hoc dicit, credi

ne saurait comprendre, plutôt que de substituer à cette vérité ses rêves et ses penchants. Quand il parle de la sorte, il entend évidemment qu'on le croie; et sa prétention va jusqu'à nous ôter la croyance à l'autorité des divines Ecritures.

4. Pour moi, j'emploierais tout ce que Dieu peut me donner de forces à tourner dans un autre sens tous les témoignages qu'on invoque pour établir l'utilité du mensonge, à maintenir partout l'inébranlable vérité du texte sacré. Si chaque texte doit nécessairement n'impliquer aucune erreur, il ne doit pas moins ne favoriser aucun mensonge. Mais c'est à votre intelligence que je livre cela. Avec une lecture plus attentive et mieux méditée, vous le verrez probablement d'une manière plus facile que moi. Or, c'est la piété qui vous imposera cette étude; car vous n'ignorez pas combien est ébranlée l'autorité des divines Ecritures, au point que chacun croit ce qu'il veut, et ne croit pas ce qui lui répugne; ce qui ne pouvait manquer d'arriver du moment où l'on avait la persuasion que les hommes de qui nous les tenons ont pu mentir officieusement dans leurs livres. Il vous faudrait autrement établir certains principes d'après lesquels nous saurions où commence et finit le domaine du mensonge. N'allez pas, je vous prie, appuyer une telle explication sur des raisons fausses ou douteuses. Ne me traitez pas non plus d'importun ou d'impudent, je vous en conjure par l'uma-

nité de notre Seigneur, source de toute vérité. Si je ne suis pas tout à fait exempt de faute, ma faute n'est pas assurément bien grande, puisque la vérité profite de mon erreur; en supposant qu'elle puisse chez vous favoriser licitement le mensonge.

3. Je désirerais qu'il me fût permis de vous entretenir sur beaucoup d'autres sujets, en me confiant à votre entière droiture, et de conférer sur nos études sacrées; mais aucune lettre ne serait assez longue pour satisfaire un tel désir. Cela me devient néanmoins possible par l'intermédiaire du frère Profuturus; et je suis heureux de vous l'avoir envoyé, pour qu'il lui soit donné de se mêler à vos doux entretiens, de se nourrir de vos utiles leçons. Mais non, lui-même n'en retirera pas, sans doute, soit dit sans l'offenser, tout l'avantage que je voudrais, bien que je ne me préfère à lui sous aucun rapport. Je me regarde comme pouvant beaucoup plus recevoir de vous; je le vois seulement recevant davantage, et c'est une incontestable supériorité qu'il a sur moi. Quand plus tard il sera de retour, après un heureux voyage que Dieu daignera lui accorder, je pourrai puiser dans son âme et participer aux trésors dont vous l'aurez comblé; mais il ne remplira pas ce vide de la mienne, insatiable de vos pensées. Il arrivera de là que je serai plus pauvre alors, et qu'il sera plus riche. Ce même frère emporte avec lui quelques-uns de mes écrits; si vous

receissimam Domini nostri. Nem, ut non dicam nulla, certe non magna culpa, meus error veritati favet; si recte in te veritas potest favere mendacio.

sibi expellit; et id agit ut divinarum Scripturarum auctoritatibus non credamus.»

4. « Et ego quidem qualibuscumque viribus, quas Dominus suggerit, omnia illa testimonia quæ adhibita sunt adstruenda utilitati mendacii, aliter oportet e intelligi ostenderem, ut ubique eorum firma veritas diceretur. Quam enim testimonia mendacia esse non debent tam non debent favere mendacio. Sed hoc intelligentiæ tuæ relinquo. Adnota enim lectioni diligentiori consideratione, nullo id fortasse facilis videbitur quam ego. Ad hanc autem considerationem coget te pietas, quæ cognoscis fluctuare auctoritatem Scripturarum divinarum, ut in eis quod vult quisque credat; quod non vult non credit; si semel fuerit persuasum, atque ratione illos viros per quos nobis hæc ministrata sunt, in Scripturis suis officiose potuisse mentiri; nisi forte requiris quædam daturæ es, quibus noverrimus tibi oportet mentiri, et tibi non oportet. Quod si fieri potest, nullo modo mendacibus duntaxat rationibus id explices, queso. Nec me one-rosum ut impudentem iudices, per humanitatem ve-

5. Multa alia cum sincerissimo corde tuo loqui cuperem, et de Christiano studio conferre; sed huic desiderio meo nulla epistola satis est. Ueribus ipsis sum possum per fratrem Profuturum, quem miscendum et alendum dulcibus atque utilibus sermocationibus tuis misisse me gaudeo. Et tamen quantum vellem, nec ipse (quod ejus pæce dixerim) forsitan capiti, quantum in nihilò me illi præstulerim. Ego enim me factor tui capacionem; sed ipsum video fieri placionem, quo me sine dubitatione antecellit; et postea quam redierit, quod Dominò adjuvante prosperato fiat cursus, cum ejus pectoris abs te cumulatè participis foreo; non est implendum, quod in me adhuc vacuum erit, atque aridum sensuum iocorum. Ita fiet ut et ego etiam tunc egeritor sim, illo copiosior. Sane idem frater aliqua teat. Quod si fieri potest, nullo modo mendacibus duntaxat rationibus id explices, queso. Nec me one-rosum ut impudentem iudices, per humanitatem ve-

daignez les lire, châtiez-les sans ménagement, avec une sévérité toute fraternelle. C'est une grâce que je vous demande ; et je ne comprends pas autrement cette parole de l'Écriture : « Le juste me corrigera dans sa miséricorde, se fera mon accusateur ; et l'huile du pécheur n'ouïra pas matée. » *Psalm.* cx, 4, 5. Cela veut dire que le censeur qui se propose de nous guérir, nous témoigne plus d'amour qu'un adulateur versant des parfums sur notre tête. Quant à moi, il m'est bien difficile de juger sainement ce que j'écris ; je suis trop timide ou trop ambifieux. Je vois de temps en temps mes défauts ; mais je préfère les entendre relever par ceux qui valent plus que moi ; de peur qu'après m'être par hasard adressé de justes reproches, je ne revienne me flatter encore, me persuadant que j'ai prononcé contre moi une sentence mélicieuse plutôt qu'un équitable jugement.

LETTRE LVII.

A PAMMACHIUS.

Du meilleur genre d'interprétation.

Comme Rufin reprochait à Jérôme de n'avoir pas bien traduit la lettre d'Épiphane à Jean évêque de Jérusalem, lettre que nous avons donnée plus haut, LI, le saint docteur, après s'être plaint de ce que quelqu'un l'avait soustraite de son portefeuille, avant qu'il l'eût entièrement corrigée, prend occasion de la pour dire, d'après le sentiment des anciens érudits et le témoignage même des saintes Écritures, quel est le meilleur genre d'interprétation : c'est celui qui

scriptum est : « Emenabit me justus in misericordia, et arguet me ; oleum autem peccatoris non impinget caput meum ; » *Ps.* cx, 5 ; nisi quia magis amant objurgator sanans quam adulator ingens caput. Ego autem difficillime bonus judex lego quod scripserim : sed aut timidior recto aut cupidior. Video etiam interdum vitia mea ; sed ea melo audire a melioribus ; ne enim me recto fortasse reprehendero, rursus mihi blandiar ; et melliciosum mihi videar in me potius quam justam telicose sententiam. »

EPISTOLA LVII.

AD PAMMACHIUM.

De optimo genere interpretandi.

Cum, quod Epiphanius superiorem epistolam 51 ad Joannem Episcopum Jerusalemitanum non recte transulisset Hieronymus, cavillaretur Rufinus, post querela, quod se incho, « scripsit auferat » epistolam novam plene emendatam aliquis sit, tam veterum omnium eruditorum quam sacrarum Scripturarum testimonium, docet quodnam sit optimum genus interpretandi, illud scilicet esse ostendens quo ipse in

consiste, comme il le fait voir, à rendre le sens de chaque phrase, et non à traduire mot pour mot ; et c'est ce qu'il a lui-même fait dans la traduction de cette lettre.

1. L'apôtre Paul étant en présence du roi Agrippa pour répondre aux accusations des Juifs, sachant qu'il serait compris par ce juge, sûr alors du triomphe de sa cause, il se félicite en ces termes dès le début de son discours : « Concernant toutes les accusations dirigées contre moi par les Juifs, je m'estime heureux que ce soit devant vous, ô roi Agrippa, que je doive aujourd'hui me défendre ; vous connaissez parfaitement tous les usages de ce peuple et toutes les contestations qui l'agitent. » *Act.* xxvi, 13. L'Apôtre avait lu cette parole de Jésus fils de Sirach : « Heureux celui qui parle aux oreilles de quelqu'un qui veut entendre, » *Eccli.* xxv, 12, selon les Septante. Il savait que les paroles de l'orateur ne sont profitables que jusqu'ou va la connaissance du juge. Et moi aussi, je m'estime uniquement heureux dans cette affaire d'avoir à plaider devant un juge instruit contre une langue inhabile, qui m'accuse d'ignorance ou de falsification ; de n'avoir pas su ou de n'avoir pas voulu rendre le sens d'une lettre : c'est me placer entre l'erreur et le crime. De crainte que mon accusateur, avec cette étrange facilité qu'il met à parler de tout, et l'impunité sur laquelle il compte pour tout se permettre, ne me noircit à

vertenda illa epistola usus est, hoc est, quo sensus et sensu, non verbum a verbo transferatur.

1. Paulus Apostolus, présente Agrippa rege, de criminibus responsurus quod posset intelligere qui auditorus erat, securus de causa victoria statim in principio sibi gratulatur, dicens : « De omnibus quibus accusor a Judæis, o rex Agrippa, existimo me beatum, cum apud te sim hodie defendendus, qui precipue nosti cunctas quæ in Judæis sunt consuetudines et questiones. » *Act.* xxvi, 13. Legerat enim illud Jesu : « Beatus qui in aures loquatur audientis ; » *Eccli.* xxv, 12 secundum LXX ; et terror tantum oratoris verba proficere quantum judicis prudentia cognovisset. Unde et ipse beatum me in hoc duntaxat negotio judico, quod apud eruditissimos imperitæ linguæ responsurus sum, quo objicit mihi vel ignorantiam, vel mendaciam ; si aut nescivi aliena literas vero interpretari, aut nullo quorum alterum error, alterum crimen est. Ac ne forsitan accusator meus facilitate, qua cuncta loquitur, et impugnat, quo sibi flere omnia putat, me quoque apud vos argueret, et Papam Epiphanius cri-

vos yeux, comme il a tenté de noircir l'évêque Epiphane, je vous ai fait parvenir cette lettre, qui vous éclairera vous-même sur la question soulevée, et par vous les autres qui daignent avoir de l'affection pour moi.

2. Lettre d'Épiphane à l'évêque Jean. Eusèbe de Crémone ne sachant pas le grec. Ce qu'a fait un faux moine. — Il y a près de deux ans que l'évêque Epiphane écrivit à l'évêque Jean pour lui reprocher certaines doctrines et l'engager ensuite avec beaucoup de douceur à faire pénitence. On se disputait les exemplaires de cette lettre dans la Palestine, soit à cause du mérite de l'auteur, soit à cause de la beauté du style. Dans notre monastère se trouvait alors un homme distingué parmi les siens, Eusèbe de Crémone ; et celui-ci, voyant qu'il n'était bruit que de cette lettre, et qu'elle était pour tous, ignorants et savants, un objet d'admiration par la forme comme par la pensée, se mit à me demander avec instance de la lui traduire en latin, et même de la lui expliquer pour qu'il pût mieux la comprendre ; car il ignorait absolument le grec. Je me rendis à ses desirs ; et, faisant venir un secrétaire, je dictai la traduction avec beaucoup de rapidité, mettant à chaque page quelques notes marginales, pour éclairer le sens de chaque paragraphe correspondant. Il m'avait d'ailleurs prié dans le moment même de faire ce travail pour lui seul ; je lui fis promettre à mon tour

de garder chez lui cet exemplaire et de ne pas le livrer facilement. Il en fut ainsi pendant dix-huit mois ; et puis la traduction, sans que j'aie pu savoir comment, sorti de son portefeuille et se répandit dans Jérusalem. Un faux moine, ou bien à prix d'argent, comme on peut aisément le croire, ou bien par une gratuite méchanceté, comme le corrupteur s'efforce en vain de le persuader, ayant pillé les papiers et les fonds d'Eusèbe, me livra comme un autre Judas, donnant à mes adversaires l'occasion d'aboyer après moi, de me dénoncer comme un faussaire à la foule ignorante : ils ont crié que je n'avais pas traduit mot par mot, qu'au lieu d'honorable j'avais mis bien-aimé, que je n'avais pas même voulu traduire par mauvaise intention, chose affreuse à dire, *très-respectable évêque*. Voilà les puérilités dont on a fait contre moi des griefs.

3. Et d'abord, avant de répondre au sujet de la traduction, je veux interroger ceux qui nomment la méchanceté prudence : D'où vous vient l'exemple de cette lettre ? qui vous l'a donné ? de quel front osez-vous produire ce que vous avez obtenu par un pacte inique ? Quelle sécurité les hommes pourront-ils avoir si les murailles elles-mêmes et les coffres ne peuvent protéger nos secrets ? Si je portais cette accusation contre vous devant les tribunaux, vous auriez affaire aux lois ; car elles dénoient un châtiment contre les délateurs qui causent préjudice, alors même

natus est, hanc epistolam misi, quæ te, et per te alios qui nos amare dignantur, rei ordinem doceat.

2. « Epiphanius litteræ ad Joannem Episcopum. Eusebii Cremonensis Græci sermonis ignarus. Pseudo-monachus quid egerit. » — Ante hoc ferme biennium miserat Joanni Episcopo supplicatus Papa Epiphanius litteras, arguens enim in quibusdam dogmatibus, et postea elementa ad penitentiam provocans. Harum exemplaria certatim Palestine rapiebantur, vel ob auctoris meritum, vel ob elegantiam scriptiois. Erat in monasterio nostro vir apud suos hand ignobilis, Eusebius Cremonensis, qui, cum hæc Epistola per multorum ora volitaret, et mirarentur eam pro doctrina et puritate sermonis, docti pariter et indocti, cepit a me obnixè petere ut sibi eam in Latinum verterem, et propter intelligendi facilitatem aperitum explicarem ; Græci enim eloquii penitus ignarus erat. Feci quod volui ; accitioque Notario, repitum celeriterque dictavi ; ex latere in pagina breviter adnotans, quem intrinsecus sensum singula capitula continerent. Siquidem et hoc ut sibi soli facerem, oppido flagitaret ; postulavique ab

eo mutuo et domi haberet exemplar, nec facile in vulgus proderet. Res ita anno et sex mensibus transiit, donec supradicta interpretatio de scribis ejus novo prestigio Jerusalemam commigravit. Nam quidam pseudo-monachus, vel accepta pecunia, ut perspicue intelligi datur, vel gratuita malitia, ut incassum corruptor nullo persuadere, complicitas chartis ejus et sumptibus, Judas factus est proditor ; deditque adversaris latendi contra me occasionem, ut inter imperitos concionentur me falsarium, me verbum non expressisse de verbo pro *honorabilis* dixisse *carissimum*, et maligne interpretatione, quod nefas dicti sit *très-respectable* Harrez, noluisse transferre. Hæc et istiusmodi nugæ crimina sunt.

3. Ac primum, antequam de translatione respondem, volo interrogare eos qui malitiam prudentiam vocant : Unde apud vos exemplar epistolæ ? quis dedit ? qua fronte profertis, quod sceleris redemitis ? Quid apud homines totum erit, si ne paritibus quidem et scribis nostra possimus secreta celare ? Si ante tribunalia iudicium, hoc vobis crimen impinge-

que c'est dans l'intérêt du fisc. En acceptant la trahison, elles condamnent le traître : elles ne repoussent pas le gain ; mais elles réprouvent l'intention. Nagnère Hesychius, un consulaire, avec lequel le patriarche Gamaliel eut les plus graves démêlés, fut condamné à mort par le prince Théodose, pour avoir mis la main sur les lettres du second en corrompant son secrétaire. Nous lisons dans les histoires des anciens temps qu'un maître d'école de Falisques, pour avoir livré les enfants de cette ville aux Romains, fut chargé de liens et remis à ces mêmes enfants, pour être ramené à ceux qu'il avait trahis ; le peuple romain ne voulant pas d'une victoire scélérate. *T. Liv. Decad. 1, 3.* Comme Pyrrhus, roi d'Épire, était soigné dans son camp après avoir été blessé, son médecin ayant offert à Fabricius de le faire mourir, le Romain regarda cela comme un crime, et renvoya cet homme enchaîné à son maître, pour bien montrer qu'il condamnait les moyens iniques, même contre un ennemi. *Forus. 1.* Ce que les lois publiques couvrent de leur protection, ce que les belligérants sauvegardent, ce qu'on tient pour sacré même dans la guerre, au milieu des épées, se trouve donc en péril parmi nous moines et prêtres du Christ. Et quel qu'un de ces hommes, frônant le sourcil, faisant claquer ses doigts, osera nous jeter à la face : Après tout, s'il a payé, s'il a

rem, reos legibus subjugarem, quæ etiam pro utilitibus fisci, noxiis (al. variis) delatoribus penas statuant ; et cum suspicant proditorem, damnant proditorem. Lucrum videlicet placet : voluntas displicet. Dædum Hesychium virum Consularem (contra quem Patriarcha Gamaliel gravissimas exercuit inimicitias) Theodosius princeps capite damnavit quod sollicito Notario, charitas illius invasisset. Legimus in veteribus historiis *T. Livii Decad. 1, 3,* ludi magistrum, qui Faliscorum liberos prodiderat, vincetum pueri traditum ; et ad eos quos prodedit, remissum ; nec sceleratam populum Romanum suscepisse victoriam. Pyrrhum Epirotarum regem, cum in castris ex vulnere curaretur, medici sui proditorem interlicet nefas duxit Fabricius ; *Florus, 1,* quin potius vincetum remisit ad dominum, ut solus nec in adversario comprobaret. Quod leges publicæ, quod hostes timentur, quod inter bella et gladios sanctum est, hoc nobis inter Mo-nachos et Sacerdotes Christi, intantum fecit. Ex auditu quidam ex eis adlecto supercilio et conversantibus digitis, eructare et dicere : Quid enim, si rolemus, si sollicitavit ? fecit quod sibi profuit. Minus scelus de-

gagné le dépositaire ? Il a travaillé pour son avantage. — Merveilleuse défense d'une lâcheté ! comme si les larrons, les voleurs, les pirates ne cherchaient pas aussi leur avantage. Certes Anne et Calphe, quand ils séduisaient le malheureux Judas, croyaient également travailler pour eux-mêmes.

4. Je veux que dans mes pauvres lettres soient écrites certaines inepties, que je me trompe dans l'interprétation des Écritures, que je déchire ceux qui me font tort, que ma bile se répande, que je m'en tienne à des pensées vulgaires, réservant les flèches aiguës pour le combat. Tant que je n'ouvre pas mon âme, les récriminations ne sont pas des crimes, pas même des récriminations que le public ne connaisse déjà. Quant à vous, corrompez de misérables serviteurs, sollicitez les clients, et, comme il est dit dans la fable, pénétrez au moyen de l'or jusqu'à Danaë ; puis, dissimulant ce que vous avez commis, traitez-moi de faussaire. Mais par vos accusations mêmes vous avouez un crime beaucoup plus grand que celui dont vous m'accusez. L'un vous déclare hérétique, l'autre vous reproche de pervertir l'enseignement sacré. Vous gardez le silence, n'osant pas répondre pour vous ; et vous dénigrez l'interprète, vous cherchez dans les syllabes un moyen de calomnier, vous persuadant que votre défense est complète

fensio ; quasi non et latrones et fures et pirate faciunt quod sibi prodest. Certe Anna et Calphas seductores infelicem Judam fecerunt quod sibi utile existimabant.

4. Volo in chartulis meis quælibet ineptias scribere, commentari de Scripturis, remordere lædentes, digerere stomachum, in locis me exercere communiibus, et quasi limatas ad pugandum (al. *expugnandum*) sagittas reponere. Quamdiu non profero cogitata, maledicta non crimina sunt ; imo ne maledicta quidem, quæ aures publicæ nosciant. Tu corrumpas servulos, sollicites ; et, ut in fabulis legimus (*Metam. 1, 19*), aræ ad Danaen penetres, dissimulatoque quod feceris, me falsarium voces ; cum multo pejus crimina accusando in te conlitteris quam in me arguis. Alius te hereticum, alius insinuat dogmatum perversorem. Taces ipse ; responderè non audeo : Interpretatione laceras ; de syllabis calumniaris ; et totam defensionem tuam putas si tacenti detrahās. Frige in transfundendo vel errasse, vel intermississe me quippiam. Hic totus tui negotii (al. *totius tui ingenii*) cardo versatur ; hæc tui est defensio. Num scireo tu non es hereticus, si ego

quand vous avez terni la réputation d'un homme qui se tait. Supposez que je me suis trompé dans ma traduction, ou bien que j'ai omis quelque chose. Voilà donc sur quoi roule tout votre intérêt, voilà votre unique défense. Ne serez-vous plus un hérétique, parce que je serai un mauvais traducteur ? Du reste, ce n'est pas moi qui ai reconnu votre hérésie ; cela regarde celui qui vous accuse, à l'auteur de la lettre de le savoir ; je dis seulement que, lorsqu'on est accusé soi-même, c'est le comble de l'absurdité d'en accuser un autre, et, quand on a le corps criblé de coups, d'espérer trouver un soulagement à blesser un homme qui repose.

5. J'ai parlé jusque-ci comme si réellement j'avais changé quelque chose à la lettre, comme si cette simple traduction avec quelque erreur, ce qui ne saurait jamais être un crime. Mais la lettre elle-même étant là pour montrer que rien n'est changé dans le sens, que je n'ai rien ajouté, que je n'ai mis aucune fausse doctrine sur le compte de l'auteur ; dès lors, « par leur manière de comprendre, ils témoignent qu'ils ne comprennent rien ; » *Terentii, Prolog. Andr.* ; et, voulant dénoncer l'inhabileté d'autrui, ils trahissent la leur. Pour moi, non content de reconnaître, je proclame hautement que, dans la traduction des auteurs grecs, à part l'Écriture sainte, où la suite des mots présente à l'esprit un mystère, je ne m'en tiens pas à la traduction littérale, je m'efforce de rendre le sens. En

malus interpres sim ? Nec hoc dico, quod te hereticum noverim, sciat ille qui accusavit, noverit ille qui scripsit ; sed quod stultissimum sit accusatum ab alio, alium criminari, et confosso indigne corpore, de dormientis vulnere solatium querere.

5. Hæcenus sic locutus sum quasi aliquid de Epistola commutaverim, et simplex translatio possit errorem habere, non crimen. Nunc vero cum ipsa Epistola doceat nihil motum esse de sensu, nec res additas, nec aliquod dogma confictum : « Faciunt me intelligendo ut nihil intelligant ; *Terentii, Prolog. Andr.*, et dum alienam imperitiam volunt coarguere, suam produunt. Ego enim non solum falso, sed libera voce profitor, me in interpretatione Græcorum, absque Scripturis sanctis, ubi et verborum ordo mysterium est, non verbum e verbo, sed sensum exprimere de sensu. Habeoque hujus rei magistrum Tallium, qui Protogoram Platonis et Œconomicum Xenophontis, et Æschinas de Demosthenis duas contra se orationes pulcherrimas transtulit. Quanta in illis prætermisit, quanta addiderit,

cela, j'ai pour modèle Cicéron, qui a traduit le Protagoras de Platon, l'Œconomicum de Xénophon, et les deux magnifiques discours prononcés par Eschine et Démosthène l'un contre l'autre. Ce qu'il a omis, ajouté, pour répondre au génie propre des deux langues, je n'ai pas à le dire en ce moment. Il me suffit de l'autorité qui s'attache au nom du traducteur ; et voici comment il s'en explique dans le Prologue de ces mêmes discours : « J'ai cru devoir entreprendre un travail utile à ceux qui veulent s'instruire, mais non nécessaire pour moi. J'ai traduit deux admirables harangues des plus éloquentes orateurs de la Grèce, celles dans lesquelles ont luté l'un contre l'autre Eschine et Démosthène ; ce que j'ai fait, non comme un interprète, mais comme un orateur, en accommodant à notre langue les pensées, les tournures, les métaphores et même les expressions. Je n'avais pas besoin de traduire mot pour mot ; j'ai seulement conservé toute la force et la couleur de l'original, jugeant qu'il ne fallait pas compter pièce à pièce, et qu'il importait uniquement de donner la valeur. » Vers la fin il ajoute : « Si j'ai rendu leurs discours, comme je l'espère, avec les traits essentiels qui les constituent, les sentences, les figures et l'ordre des idées, m'attachant même aux paroles, autant du moins que cela peut convenir à notre goût, je n'en demande pas davantage. Si le texte grec n'est pas traduit de tout point, j'ai fait en sorte qu'il le

quanta mutaverit, ut proprietates alterius lingue, suis proprietatibus explicaret, non est hujus temporis dicere. Sufficit mihi ipseus translator (*Ciceronis*) auctoritas, qui ita in Prologo earumdem orationum locutus est : « Putavi mihi suscipiendum laborem utilem studiosis, mihi quidem ipsi non necessarium. Converti enim ex Atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes, inter seque contrarias, Æschinis et Demosthenis ; nec converti ut interpres, sed ut orator, sententiis isdem et earum formis, tam figuris quam verbis ad nostram consuetudinem aptis. In quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere ; sed genus omne verborum vimque servavi. Non enim me annumerare ac lectori putavi oportere, sed tantquam appendere. » Rursum in calce sermonis : « Quorum ego, ait, orationes, si, ut spero, ita expressero, virtutibus utens illorum omnibus id est sententiis, et earum figuris et rerum ordine ; verba persequens etatenus ut ea non abhorrescant amore nostro. Quæ si a Græcica conversa omnia non erunt ; tamen ut generis ejusdem

fût par des choses du même genre. » Horace à son tour, cet esprit plein de finesse et d'érudition, donne dans son Art Poétique le même précepte à l'intelligent traducteur : « Vous ne vous piquerez pas de rendre le mot par le mot, trop fidèle interprète. » Térence a traduit Ménandre; Plaute et Cécilius ont rajeuni les anciens comiques. S'en tiennent-ils aux mots, et ne tâchent-ils pas plutôt de conserver dans la traduction la grâce et l'élegance? Ce que vous appelez fidélité, les hommes vraiment érudits l'appellent détestable servitude. Instruit par eux il y a de cela près de vingt ans, alors que j'étais dans l'illusion où vous êtes, et ne prévoyant certes pas les objections que vous me feriez, je disais entreautes choses, dans la préface de ma traduction en latin de la Chronique d'Eusèbe de Césarée : « Il est difficile, en suivant des lignes tracées par un autre, de ne pas s'en écarter en quelque point; ce n'est pas sans peine que des choses heureusement exprimées dans une langue, gardent la même beauté dans la traduction. Une pensée se trouve exprimée quelquefois par un seul mot; je n'ai pas l'équivalent pour la rendre; et, pendant que j'entasse les longues circonlocutions, j'use le temps d'une vie déjà si courte. Viennent après cela les recoins obscurs des hyperbates, les différences des cas, les variétés des figures. Enfin chaque langue a son génie particulier, et, pour ainsi dire, domestique.

sint, elabravimus. » Sed et Horatius, vir acutus et doctus, hoc idem in Arte Poetica eruditio interpreti præcipit.

Nec verbum verbo curabis reddere, falsis
Interpres.

Terentius Menandrum, Plautus et Cæcilius veteres comicos interpretati sunt. Numquid hærent in verbis; ac non decorum magis et elegantiam in translatione conservant? Quam vos veritatem interpretationis, hæc eruditi *κατακρίαν* nuncupant. Unde et ego doctus a talibus ante annos circiter viginti, et simili tunc quoque errore deceptus, certe hæc mihi a vobis objiciendum necedam, cum Eusebii Cæsariensis *Χρονικὴν* in Latinum veterem, tali inter cætera usus sum Præfatione : « Difficile est alienis lineis insequeuntur, non alieni excideris; et arduum ut que in alia lingua bene dicta sunt, eundem decorem in translatione conservent. Significatum est aliquid unius verbi proprietate : non habeo meum quo id efferam; et, dum quæro implere sententiam longo ambitu, vix brevis vite spatia (al. *brevia spatia*) consummo. Accedunt

Si je traduis chaque mot, j'obtiens un sens absurde; si je suis obligé de modifier un peu l'ordre ou l'expression désirée, je ne parais plus fidèle à mon devoir d'interprète. » Beaucoup plus loin, car il serait oiseux de tout reproduire, j'ai dit aussi : « Celui qui croira que la grâce de la langue ne change pas dans la traduction, n'a qu'à traduire mot à mot Homère en latin. Je dis plus : Qu'il le mette simplement en prose dans sa propre langue; et vous verrez quelle marche ridicule; le poète le plus éloquent ne paraîtra plus que balbutier. »

6. De peur cependant que l'autorité de mes écrits n'ait trop peu d'importance, quoique j'aie voulu seulement prouver que dès ma jeunesse je me suis efforcé de traduire les sentences plutôt que les mots, voulez-vous savoir ce qu'est la-dessus une petite préface, relisez-la dans le livre où se trouve retracée la vie du bienheureux Antoine. « Une traduction mot pour mot cache le sens qu'elle prétend faire passer d'une langue à l'autre; c'est une herbe luxuriante étouffant la moisson. En se rendant esclave des cas et des figures, elle explique à peine par de longs détours ce qu'elle pouvait clairement indiquer d'une manière rapide. » Me tenant en garde contre ce travers, je vous ai transplanté saint Antoine, comme vous me l'aviez demandé, de façon à ne rien omettre du sens, en laissant de côté certaines paroles. Que d'autres aillent à la poursuite des

hyperbatorum anfractus, dissimilitudines casuum, varietates figurarum; ipsam postremo suam, et, ut ita dicam, vernaculum lingue genus. Si ad verbum interpretor, absurdè resonant : si ob necessitatem aliquid in ordine vel in sermone mutavero, ab interpretis videtur officio recessisse. » Et post multa, que nunc prosequi otiosum est, etiam hoc addidi : « Quod si cui non videtur lingue gratiam in interpretatione mutari, Homerum ad verbum exprimam in Latinum. Plus aliquid dicam; eundem sensum in lingua prose verbis interpretetur; videlicet orationem ridiculam, et Poetam eloquentissimum vix loquentem. »

6. Verum, ne meorum scripturam parva sit auctoritas (manquam hoc tantum probare voluerim, me semper ab adolescentia non verba, sed sententias transulisse), quælis super hoc genere præfationem sit, in libro quo beati Antonii Vita describitur (*Ex Præfatione Evangelii ad innocentium*), ipsius lectione cognosca. « Ex alia in aliam linguam expressa ad verbum translatio, sensum operit; et veluti læto gramine, scæa strangulat. Dum enim casibus et figuris servit oratio, quod brevi

syllabes et des lettres, attachez-vous aux pensées. Un jour ne me suffirait pas si je voulais citer le témoignage de tous ceux qui n'ont cherché que le sens dans leurs traductions. Je me borne pour le moment à vous nommer le saint confesseur Hilaire, qui, traduisant du grec en latin des homélies sur Job et plusieurs traités sur les psaumes, ne se colle pas à la lettre qui dort, et ne se donne pas de perpétuelles contorsions par une servile obéissance à l'empire du texte; il s'est emparé du sens en vainqueur, et l'a transporté captif dans sa langue.

7. Il ne faut pas trop s'étonner que les écrivains ecclésiastique, ou séculiers agissent de la sorte; les Septante, les évangélistes, les apôtres en ont fait autant par rapport au texte sacré. Marc nous rapporte cette parole du Seigneur : *TABITHA cum*; puis aussitôt il ajoute que cela signifie : « Jeune fille, je te le dis, lève-toi. » *Marc. v. 41*. Qu'on accuse donc l'évangéliste de mensonge, pour avoir mis la locution, « je te le dis, » laquelle ne se trouve pas dans l'hébreu. C'est pour rendre la vérité plus saillante, pour mieux montrer la puissance et l'autorité du Sauveur, qu'il ajoute cette parole. Nous voyons de même dans Matthieu, après que le traître Judas a rapporté les trente pièces de monnaie, employées pour acheter le champ d'un potier, ce qui suit : « Alors fut accompli ce qu'avait écrit le prophète Jérémie, disant : Ils ont accepté les trente pièces

d'argent de la part des enfants d'Israël, prix auquel ils m'ont eux-mêmes estimé; et ils les ont consacrées à l'acquisition du champ d'un potier, selon que le Seigneur l'avait résolu pour moi. » *Matth. xxvii. 9*. Ce n'est nullement dans Jérémie que cela se trouve, c'est dans Zacharie, et dans des termes bien différents, dans un ordre tout à fait opposé; car voici comment s'exprime la Vulgate : « Si c'est un bien à vos yeux, leur dirai-je, donnez-moi la récompense, ou refusez-la. Or ils ont compté trente pièces d'argent pour ma récompense. Et le Seigneur m'a dit : Consacrez-les à l'achat d'un four à cuire l'argile; et regardez s'il est à l'épreuve du feu, ainsi qu'ils m'ont eux-mêmes mis à l'épreuve. Et j'ai pris les trente deniers, et je les ai jetés dans le temple du Seigneur pour l'achat de ce four. » *Zach. xi. 12, 13*. Il est aisé de voir combien la version des Septante diffère du témoignage de l'évangéliste. Dans le texte hébreu, le sens restant le même, les expressions sont bien changées, et presque diverses. « Et je leur ai dit : Si c'est un bien à vos yeux, apportez ma récompense; sinon, tenez vous en repos. Or ils ont compté trente deniers pour ma récompense. Et le Seigneur m'a dit : Donne cela pour le statuaire; un beau prix vraiment, auquel ils m'ont estimé. Et, prenant les trente deniers, je les ai jetés dans la maison du Seigneur pour le statuaire. » Que mes accusateurs accusent aussi

poterat indicare sermone, longo ambitu circumacta vix explicat. » Hoc igitur ego vitans, ita beatum Antonium, te petente, transposui, ut nihil desit ex sensu, cum aliquid desit ex verbis. Alii syllabas ancupentur et litteras (al. *syllabis occupentur et litteris*), in quære sententias. Dies me deficiet, si omnium qui ad sensum interpretati sunt, testimonia replicavero. Sufficit in presentia nominasse Hilarium Confessorem, qui Homilias in Job, et in Psalmis tractatus plurimos in Latinum vertit e Greco, nec assedit litteræ dormitanti et pudida rusticorum interpretatione se torsit; sed quasi captivus sensus in suam linguam, victoris jure transposuit.

7. Nec hoc mirum in cæteris sæculi videlicet aut Ecclesiam viris, cum Septuaginta interpretes, et Evangelistæ atque Apostoli idem in sacris voluminibus fecerint. Legimus in Marco dicentem Dominum : *TABITHA cum*; statimque subiectum est, « quod interpretatur, puella, tibi dico, surge. » *Marc. v. 41*. Arguatur Evangelistæ mendacii, quare addiderit, *tibi dico*, cum in Hebræo tantum sit, *puella surge*. Sed ut *ἐπιπέσει ὁ πῶτος*

faceret; et sensum vocantis atque imperantis exprimeret, addidit, *tibi dico*. Rursum in Matthæo, redditus ab proditore Juda triginta argenteis, et empto ex eis agro figuli, scribitur : « Tunc impletum est quod scriptum est per Jeremiaum Prophetam, dicentem : Si acceperunt triginta argenteos, pretium appretiatum quod appretiauerunt, a filiis Israel; et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus. » *Matth. xxvii. 9*. Hoc in Jeremia prophetam non invenitur, sed in Zacharia, aliis multo verbis, ac toto ordine discrepante; Vulgate quippe Editio ita se habet : « Et dicam ad eos : Si bonum est coram vobis, date mercedem mihi, aut renuite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Dixitque Dominus ad me : Pone illos in confatorium; et considera si probatum sit, sicut probatus suus ab eis. Et tuli triginta argenteos, et misi eos in domo Domini in confatorium. » *Zach. xi. 12, 13*. Quantum distat ab Evangelistæ testimonio Septuaginta translatio, perspicuum est. Sed et in Hebræo, cum sensus idem sit, verba præpostera sunt, et pene diversa. « Et dixi, inquit, ad eos : Si bonum est in oculis ves-

l'Apôtre de falsification, comme ne s'accordant ni avec le texte hébreu ni avec la version des Septante, et, chose plus grave, comme se trompant de nom, pronant Jérémie pour Zacharie. A Dieu ne plaise qu'on dise cela du fidèle disciple du Christ : il ne songeait point à s'emparer des mots et des syllabes, il avait uniquement à cœur de rendre le sens dogmatique. Passons à un autre témoignage tiré du même Zacharie, et cité par Jean l'Évangéliste, d'après la vérité de l'hébreu : « Ils verront dans celui qu'ils ont transpercé; » *Zach. xii, 10; Joan. xix, 37*; à la place de quoi nous lisons dans les Septante et dans la traduction latine : « Ils verront en moi, à cause des risées ou des insultes dont ils m'ont abreuvé; » Voilà donc que l'Évangéliste diffère des Septante et de notre traduction; cette diversité dans les mots laisse néanmoins intacte l'unité de signification. Nous lisons également dans Matthieu le conseil donné par le Seigneur aux apôtres de fuir devant la persécution, et le confirmant par le témoignage de Zacharie. « Il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées. » *Zach. xiii, 7; Math. xxvi, 31*. Or ce passage est bien différent dans les Septante et dans l'hébreu; ce n'est pas Dieu qui parle, comme l'Évangéliste le prétend; c'est le prophète lui-même qui fait cette demande à Dieu le Père : « Frappez le pasteur, et les brebis

tris, afferre mercedem meam; et, si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad staturarium : decuram pretium, quod appetitatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projecit eos in domo Domini ad staturarium. » Accensent Apostolum falsitatis, quod nec cum Hebraico, nec cum Septuaginta congruat translatoribus; et, quod his majus est, erret in nomine, pro Zacharia quippe, Jeremiam posuit. Sed absit hoc de pedissequo Christi dicere; cui cura fuit non verba et syllabas aucupari, sed sententias dogmatum ponere. Veniamus ad aliud ejusdem Zacharie testimonium, quod Joannes Evangelista assumpsit juxta Hebraicam Veritatem. « Videbunt in quem compunxerunt; » *Zach. xii, 10; Joan. xix, 37*; pro quo in Septuaginta legitimus, καὶ ἐπιδήσαντες πρός με, ἐνδ' ἧν ἐναργησαντο, quod interpretati sunt Latini : « Et aspiciant ad me, pro his que illosurunt, sive insultaverunt. » Discipulat Evangelista, Septuaginta interpretum nostraque translatio; et tamen sermionum varietas, spiritus unitate concordat. In Matthæa quoque legitimus Dominum prædicentem Apostolis fugam, et hoc ipsum Zacharie

seront dispersées. » Là, je le pense, la sagesse de nos critiques ne manquera pas d'accuser l'Évangéliste de sacrilège, pour avoir le témérité d'attribuer à Dieu les paroles du prophète. Le même Évangéliste écrit que, sur l'avertissement de l'ange, Joseph prit l'enfant et la mère, se rendit en Égypte, et resta dans ce pays jusqu'à la mort d'Hérode; et c'est ainsi que devait s'accomplir ce que le Seigneur avait dit par son prophète : « J'ai rappelé mon fils d'Égypte. » Voilà ce que nos exemplaires ne portent pas; nous y voyons qu'il est dit dans Osée d'après la vérité du texte hébreu : « Israël est un enfant, et je l'ai aimé, et j'ai rappelé mon enfant d'Égypte; » *Ose. xi, 2*; ce que les Septante ont ainsi traduit : « Israël est tout petit, et je l'ai aimé, et j'ai rappelé ses enfants d'Égypte. » Faut-il donc absolument les repousser, parce qu'ils ont interprété d'une autre manière un passage qui touche éminemment au mystère du Christ? ou n'est-il pas mieux de leur pardonner comme à des hommes, conformément à cette sentence de l'apôtre Jacques : « Nous péchons tous en beaucoup de choses; et, si quel'un ne trébuche pas dans le discours, celui-là est un homme parlant et qui se montre capable de maîtriser tout le corps. » *Jac. iii, 2*. Quant à cet autre passage du même évangéliste : « Et à son retour il habita la ville qu'on appelle Nazareth,

testimonio confirmantem. « Scriptum est, » ait, « Per centiam pastorem, et dispergentur oves. » *Zach. xiii, 7; Math. xxvi, 31*. At in Septuaginta et in Hebræo multo aliter; non enim ex persona Dei dicitur, ut Evangelista vult; sed ex Propheta, Deum Patrem rogantis : « Percute pastorem, et dispergentur oves. » In hoc, ut arbitrator, loco, juxta quorundam prudentiam, Evangelista piaculi reus est, quod ausus sit Prophetæ verba ad Dei referre personam. Scribit supradictus Evangelista, ad Angeli monitum tulisse Joseph parvulum et matrem ejus, et intrasse in Ægyptum, ibique mansisse usque ad obitum Herodis, ut impleteret quod dictum est a Domino per Prophetam : « Ex Ægypto vocavi filium meum. » Hoc nostri codices non habent; sed in Osæ juxta Hebræicam scribitur Veritatem : « Quia puer Israel est, et dilexi eum; et ex Ægypto vocavi filium meum. » *Ose. xi, 2*. Pro quo et in eodem loco Septuaginta transtulerunt : « Quia parvulus est Israel, et dilexi eum; et ex Ægypto vocavi filios ejus. » Num omnino repudiandi sunt, quia istum locum, qui ad Christi maxime pertinet sacramentum, aliter transtulerunt? an danda potius venia

afin que cette parole des prophètes fût accomplie, il sera nommé Nazaréen. » *Math. ii, 23*. Qu'ils répondent, ces parleurs sempiternels, ces fastidieux appréciateurs de tout écrit possible, et qu'ils nous disent où ils ont lu cela; ils sauront que c'est dans Isaïe. Dans ce passage, en effet, où nous avons lu et traduit : « Une tige sortira de la racine de Jessé, et de cette racine naîtra un fleur; » *Isa. xi, 1*; il est dit dans l'hébreu, selon la rigueur de cet idiome : « Une tige sortira de la racine de Jessé, et de cette racine croîtra le Nazaréen. » Pourquoi les Septante ont-ils fait cette omission s'il n'est permis de traduire que mot pour mot? C'est un sacrilège d'avoir caché le mystère, ou même de l'avoir ignoré.

8. Passons aux autres choses; car la brièveté d'une lettre ne souffre pas qu'on s'arrête plus longtemps aux détails. Le même évangéliste dit encore : « Or tout cela fut fait pour l'accomplissement de la parole que le Seigneur a prononcée par son prophète : Voilà qu'une vierge portera dans son sein et mettra au monde un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel. » *Math. i, 22, 23; Isa. vii, 14*. Les Septante ont traduit ainsi : « Voilà qu'une vierge recevra dans son sein et mettra au monde un fils, auquel vous donnerez le nom d'Emmanuel. » S'il faut incider sur les mots, « portera » et « recevra » ne sont point la même chose, pas plus que « il sera

nommé » et « vous le nommerez. » Dans l'hébreu nous lisons : « Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils qu'elle nommera Emmanuel. » Ce n'est pas Achaz, lequel était accusé d'idolâtrie; ni les Juifs, qui devaient renier le Seigneur; c'est la même qui le concevra, c'est la vierge qui lui donnera le jour. Dans le même évangéliste encore, nous lisons qu'Hérode fut troublé à l'arrivée des Mages, qu'ayant alors réuni les scribes et les prêtres, il leur demanda où le Christ devait naître, et ils lui répondirent : « A Bethléem de Juda; car il est écrit dans le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es aucunement la moindre des cités de Juda; de toi sortira le chef qui doit diriger mon peuple d'Israël. » Et voici comment la Vulgate rend ce même passage : « Et toi, Bethléem, maison d'Ephraïm, quoique tu sois bien petite pour figurer au nombre des villes de Juda, c'est de toi que je verrai sortir celui qui doit commander en Israël. » Le désaccord qui règne dans les expressions et l'ordre même des idées entre Matthieu et les Septante, vous frappera beaucoup plus si vous regardez l'hébreu, qui s'exprime de la manière suivante : « Et toi, Bethléem d'Ephraïm, tu es bien petite parmi les villes de Juda; et de toi me viendra cependant celui qui doit dominer en Israël. » Considérez successivement les paroles de l'Évangéliste : « Et toi,

ut hominibus, juxta Jacobi sententiam, dicentis : « Multa peccatum omnes; et, si quis in verbo non offendit, iste perfectus est vir, et potest refrenare omne corpus. » *Jacob. iii, 2*. Illud vero quod in eodem Evangelista scribitur : « Et veniens habitavit in civitate que dicitur Nazareth; ut impleteret quod dictum est per prophetas, quia Nazarus vocabitur. » *Math. ii, 23*. Respondentem λογισάμενος, et fastidiosius asmatatores omnium Tractatorum, ubi legerint; discontinue in Isaiâ positum. Nam in eo loco ubi nos legitimus atque transtulimus : « Exiet virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet; » *Isa. xi, 1*; in Hebræo juxta lingue illius ἰσραὴλ ita scriptum est : « Exiet virga de radice Jesse, et Nazarus de radice ejus crescit. » Cur hoc omiserunt Septuaginta, si non licet transferre nisi verbum pro verbo? Sacrilègium est, vel celasse vel ignorasse mysterium.

8. Transsumamus ad cætera; neque enim epistolæ brevitatis petitur diutius singulis immorari. Idem Mattheus loquitur : « Hoc autem totum factum est ut impleteret quod dictum est a Domino per Prophetam dicentem : Ecce virgo in utero habebit, et pariet

filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel. » *Math. i, 22, 23; Isai. vii, 14*. Quod Septuaginta transtulerunt : « Ecce virgo in utero accipiet, et pariet filium, et vocabitis nomen ejus Emmanuel. » Si verba calumniantur (al. *calumniamur*), utique non est idem, « habebit et accipiet; » neque vocabit et vocabitis. » Porro in Hebræo legitur ita scriptum : « Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabit nomen ejus Emmanuel. » Non Achaz, qui arguebatur infidelitatis; non Judæi, qui erant Dominum negaturi; sed vocabit, inquit, ipsa que concipiet, ipsa virgo que pariet. In eodem Evangelista legitimus Herodem ad adventum Magorum fuisse turbatum; Scribisque et Sacerdotibus congregatis, sciscitatum ab eis ubi Christus nasceretur; illosque respondisse : « In Bethleem, terra Judæ; sic enim scriptum est in Propheta : Erit, Bethleem, terra Judæ, nequaquam minima es in diebus Judæ; ex te enim egredietur dux qui regat populum meum Israel. » Hoc exemplum in Vulgata Editione sic fertur : « Et tu, Bethleem, domus Ephraïm, modicus es, ut sis in millibus Judæ, de te mihi egredietur, ut sit princeps in Israel. » Quanta sit inter Mattheum et

Bethléem, terre de Juda. » Au lieu de « terre de Juda, » l'hébreu dit « Ephratha; » et les Septante portent « maison d'Ephratha. » Au lieu de « tu n'es aucunement la moindre des cités de Juda, » nous lisons dans les Septante « tu es bien petite pour figurer au milieu des villes de Juda; » et dans l'hébreu « tu es bien petite parmi les villes de Juda. » Le sens est même contraire; les Septante et l'hébreu s'accordent seuls entre eux dans ce passage. L'Évangéliste dit, en effet que Bethléem n'est point petite entre les villes de Juda, tandis que les autres tiennent un langage opposé: Tu es bien petite, à la vérité, la moindre même; mais, malgré ta petitesse et ton peu d'importance, de toi sortira celui qui doit régner en Israël. — Cela rappelle cette parole de l'Apôtre: « Dieu a choisi ce qu'il y a de faible dans le monde pour confondre ce qu'il y a de fort. » I Corinth. 1, 27. Quant à la seconde partie du texte: « Celui qui doit gouverner ou paître mon peuple Israël, » on voit clairement qu'elle est toute différente dans le prophète.

9. En répondant ainsi, je n'entends certes pas accuser les Évangélistes de fausseté, ce qui n'appartient qu'aux impies, Celse, Porphyre, Julien; je veux seulement montrer l'inhabileté de ceux qui me reprochent, et leur demander le droit d'agir dans une simple lettre comme les apôtres ont agi dans les saintes Écritures: ce que, bon

Septuaginta verborum ordinis discordia, magis (al. sic magis) admiraberis, si Hebraicum videas, in quo ita scriptum est: « Et tu, Bethleem Ephratha, parvulus es in millibus Juda; ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel. » Considera gradatim que ab Evangelista sicut posita: « Et tu, Bethleem, terra Juda; » pro « terra Juda, » in Hebraico habet Ephratha; in Septuaginta, « domus Ephrata. » Et pro « nequaquam minima es in duobus Juda, » in Septuaginta legitur, « modicus es, ut sis in millibus Juda; » in Hebræo, « parvulus es in millibus Juda; » sensusque contrarius est, Septuaginta sibi in hoc duntaxat loco et Hebraico concordante. Evangelista enim dixit quod non sit parvulus in duobus Juda, cum e regione sit positum, parvulus quidem es et modicus; sed tamen de te mihi parvulo et modico egredietur dux in Israel, secundum illud Apostoli: « Elegit infirma mundi Deus, ut confundat fortia. » I Cor. 1, 27. Porro quod sequitur, « qui regat, vel qui pascat populum meum Israel, » aliter in Propheta esse perspicuum est.

9. Hæc replico non ut Evangelistas arguam falsitatis,

grè mal grè, ils sont obligés de reconnaître. Marc, le disciple de Pierre débute ainsi dans son Évangile: « Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, selon ce qui est écrit dans le prophète Isaïe: Voilà que j'envoie mon ange devant votre face, pour qu'il prépare la voie. » Et cela de celui qui crie dans le désert: préparez la voie de Seigneur, rendez droits ses sentiers. » Cette citation est puisée dans deux prophètes, Malachie et Isaïe. C'est le premier qui s'exprime de la sorte: « Voilà que j'envoie mon ange devant votre face, pour qu'il vous prépare la voie. » Et cela se trouve à la fin de ce prophète. Malach. iii, 1. C'est dans le second que nous lisons: « Voix de celui qui crie dans le désert, » et la suite. Isa. xl, 3. Et comment se fait-il que Marc dès le commencement de son volume, parle ainsi: « Selon qu'il est écrit dans le prophète Isaïe: Voilà que j'envoie mon ange; » alors que ce n'est pas dans Isaïe, comme nous l'avons déjà remarqué, mais bien dans Malachie, le dernier des douze petits prophètes? Que la présomptueuse ignorance résolve cette légère question; et je demanderai pardon de mon erreur. Le même Marc nous présente le Sauveur disant aux Pharisiens: « N'avez-vous jamais lu ce que fit David dans un cas de nécessité, étant en butte à la faim, ainsi que ses compagnons; comment il entra dans la maison de Dieu sous le pontificat d'Abiathar, et mangea

(hoc quippe impiorum est, Celsi, Porphyrii, Juliani), sed ut reprehensores meos arguam imperitiae; et impetrem ab eis veniam, ut concedant mihi in simpliciter epistola quod in Scripturis sanctis, velint nolint, Apostolis concesserunt. Marcus discipulus Petri ita sum orditur Evangelium: « Principium Evangelii Jesu Christi, sicut scriptum est in Isaia Propheta: Ecce ego mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui preparabit viam tuam ante te. » Et pro « terra Juda, » in Hebraico habet Ephratha; in Septuaginta, « domus Ephrata. » Et pro « nequaquam minima es in duobus Juda, » in Septuaginta legitur, « modicus es, ut sis in millibus Juda; » in Hebræo, « parvulus es in millibus Juda; » sensusque contrarius est, Septuaginta sibi in hoc duntaxat loco et Hebraico concordante. Evangelista enim dixit quod non sit parvulus in duobus Juda, cum e regione sit positum, parvulus quidem es et modicus; sed tamen de te mihi parvulo et modico egredietur dux in Israel, secundum illud Apostoli: « Elegit infirma mundi Deus, ut confundat fortia. » I Cor. 1, 27. Porro quod sequitur, « qui regat, vel qui pascat populum meum Israel, » aliter in Propheta esse perspicuum est.

les pains de proposition, dont ne pouvaient se nourrir que les prêtres? » Marc. ii, 25, 26; Luc. vi, 3, 4. Consultons Samuel, ou bien le livre des Rois, selon le titre communément reçu; et nous y verrons, au lieu du nom d'Abiathar, celui d'Abimelech, ce pontife qui, sur l'ordre de Saül, fut mis à mort par Doeg avec le reste des prêtres. Venons-en maintenant à l'apôtre Paul. Il écrit aux Corinthiens: « S'ils avaient connu le Seigneur de gloire, ils ne l'auraient pas crucifié. » A cela s'applique ce qui est écrit: « L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendue, le cœur de l'homme n'a pas compris les biens préparés par Dieu à ceux qui l'aiment. » A propos de ce texte, quelques-uns s'attachent aux folies des apocryphes, et disent que ce témoignage est tiré de l'apocalypse d'Élie; et cependant nous lisons dans le texte hébreu d'Isaïe: « Des les siècles ils n'ont pas entendu, ils n'ont pas perçu de leurs oreilles; l'œil n'a pas vu sans votre lumière, ô Dieu, ce que vous avez préparé pour ceux qui mettent en vous leur espérance. » Isa. lxxv, 4. Les Septante ont traduit cela d'une tout autre façon: « Des les siècles nous n'avons pas entendu, nos yeux sans vous n'ont pas vu Dieu, ni vos véritables œuvres; et vous ferez miséricorde à ceux qui vous atten-

dent. » Nous comprenons d'où le témoignage est tiré; mais l'Apôtre ne l'a pas reproduit d'une manière littérale, il l'a comme paraphrasé, rendant le même sens avec d'autres expressions. Dans l'Épître aux Romains, l'apôtre Paul encore, faisant une citation d'Isaïe: « Voilà que je placerais dans Sion une pierre d'achoppement et de scandale, » Isa. viii, 14, s'éloigne de l'ancienne traduction, et se trouve d'accord avec l'original hébraïque. Les Septante ont même un sens opposé: « Ce n'est pas pour que vous alliez heurter contre la pierre de scandale et de chute. » Mais l'apôtre Pierre, d'accord avec les Hébreux et Paul, écrit: « Il sera pour les incroyables une pierre d'achoppement et de scandale. » Rom. ix, 33; I Petr. ii, 8. Il résulte manifestement de tout cela que les Apôtres et les Évangélistes, dans leurs citations de l'Ancien Testament, se précédaient du sens et non des paroles; ils n'avaient pas grand souci de l'ordre et de la forme du discours, pourvu que les choses elles-mêmes fussent bien comprises.

10. Luc, cet homme apostolique et l'un des Évangélistes, en retraçant la mort d'Étienne le premier martyr du Christ, lui fait dire aux Juifs: « Jacob descendit en Égypte au nombre de

imperita presumptio; et ego erroris veniam deprecabor. Idem Marcus inducit ad Pharissos Salvatorem loquentem: « Nunquam legis quid fecerit David, quando necessitatem habuit, et esurivit ipse et socii ejus; quomodo, ingressus domum Dei sub Abiathar Pontifice, et panes propositionis comedit, quibus non licebat vesci nisi solis Sacerdotibus? » Mar. ii, 25, 26; Luc. vi, 3, 4. Legamus Samuelem, sive ut in communi titulo habetur Regnorum libros; ubique reperimus non Abiathar scriptum esse, sed Abimelech Pontificem, qui postea a Doeg (al. Doeg), cum centis Sacerdotibus, Saul jubente, perocissus est. Pergamus ad Apostolum Paulum. Scribit ad Corinthios: « Si enim cognovissent Dominum gloriam, non crucifixissent. Sed sicut scriptum est: « Oculis non videri, nec auris audiri, nec in cor hominis ascendit, quae preparavit Deus diligentibus se. » (a) Solent in hoc loco apocryphorum quidam deliramenta sectari, et dicere quod de Apocalypsi Eliae testimonium sumptum sit, cum in Isaia juxta Hebraicum ita legatur: « A saeculo non audierunt, nec auribus perciperunt. Oculis non videri, Deus, absque te, quae preparasti cruciatibus

te. » Isaï. lxxv, 4. Hoc Septuaginta multo aliter translulerunt: « A saeculo non audivimus; neque oculi nostri viderunt Deum absque te, et opera tua vera, et facies expectantibus te misericordiam. » Intelligimus unde sumptum sit testimonium, et tamen Apostolus non verbum expressit et verbo, sed παραπροσκόβ, eundem sensum alii sermonibus indicavit. In Epistola ad Romanos idem Apostolus exemplum de Isaia sumens: « Ecce, inquit, ponam in Sion lapidem offensionis, et petram scandali, » Isaï. viii, 14, discordat a Translatione veteri; et tamen cum Hebraica veritate concordat. In Septuaginta enim contrarius sensus est: « Non ut lapidi offensionis occurreret, neque ut petra ruina; » cum Apostolus quoque Petrus Hebrais Pauloque consentiens, ita posuerit: « Incredulis autem lapis offensionis et petra scandali » Rom. ix, 33; I Petr. ii, 8. Ex quibus universis perspicuum est Apostolos et Evangelistas in interpretatione veterum Scripturarum, sensum quæsisse, non verba; dum magister de ordine sermonibus non curasse, dum intellectus res pateret.

10. Lucas vir Apostolicus et Evangelista scribit Ste-

(a) Præcipuo Gnosticos, et Basilidæ discipulos impugnat, ut ex epistola ad Desiderium Pentateucho præfixa, et ex esp. LVII. in Isaïam latissime apparet; sed nec evadit omnino Origenes qui Tract. 25 ad Matth. 27, eadem docuit, et in nullo singulari libro hoc positum testimonium inveniri dicit, nisi in secretis Eliæ Prophetæ. (Edit. Mlyn.)

soixante-quinze âmes, et c'est là qu'il mourut; et nos pères furent transférés à Sychem et déposés dans le tombeau qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des enfants d'Emor père de Sychem. Act. vii, 15, 16. Cela se trouve tout autrement narré dans la Genèse : il est dit là qu'Abraham acheta à Ephron l'Héthéen, fils de Séor, près d'Hébron, au prix de quatre cents drachmes d'argent, une double grotte avec le champ qui l'entourait, et qu'il y ensevelit Sara sa femme. Nous lisons aussi dans le même livre que plus tard Jacob, revenant de la Mésopotamie avec ses femmes et ses enfants, dressa sa tente devant Salem, ville des Sychimites, dans la terre de Chanaan, qu'il y habita, et qu'il acheta la partie du terrain occupée par ses tentes à Emor père de Schem, au prix de cent agneaux; qu'il éleva là un autel et qu'il invoqua le Dieu d'Israël. Genes. xxxiii. Ce n'est donc pas à Emor père de Sychem, mais bien à Ephron fils de Séor qu'Abraham acheta la grotte; il ne fut pas enseveli à Sychem, mais bien à Hébron, dont on a fait par corruption Arboch. Les douze patriarches ne sont pas ensevelis à Arboch; ils reposent à Sychem, et le champ fut acheté par Jacob et non par Abraham. Jos. xxiv. Je diffère la solution de cette pauvre petite difficulté, afin que mes détracteurs apprennent et reconnaissent qu'en écrivant il faut avoir égard au sens et non aux mots. Le

vingt-unième psaume débute dans l'hébreu par ces paroles que le Seigneur prononça sur la croix: *eli eli lama azabhani*; ce qui veut dire: « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Qu'on me dise la raison pour laquelle les Septante ont ajouté ceci: « Jetez un regard sur moi. » Voici leur traduction: « Dieu, mon Dieu, jetez un regard sur moi; pourquoi m'avez-vous abandonné? » On me répondra sans doute que cette légère addition ne saurait en rien nuire au sens. Je leur dirai de même que la stabilité des Eglises ne court aucun danger, parce que j'ai négligé quelques mots dans une dictée rapide.

11. Il serait maintenant trop long de relever tout ce que les Septante ont ajouté, tout ce qu'ils ont omis; cela se trouve marqué dans les exemplaires que l'Eglise admet, par des parenthèses et des astérisques. Ainsi, par exemple, ce que nous lisons dans Isaïe: « Heureux celui qui possède une famille dans Sion, une maison dans Jérusalem, » Isa. xxxi, 9, selon les Septante, est un objet de risée pour les Hébreux toutes les fois qu'ils l'entendent. Il en est de même de cette parole d'Amos après la description de la luxure: « Ils ont pensé que ces choses étaient stables, et non point fugitives. » Amos, vi, toujours d'après les Septante. Phrase de rhétorique en réalité, amplification cicéronienne. Mais que ferons-nous

phanum primum Christi Martyrem in Judaica concione narratum: « In septuaginta quinque animabus decendit Jacob in Aegyptum; et defunctus est ipse; et patres nostri translati sunt in Sychem, et positi sunt in sepulcro quod emit Abraham pretio argenti a filio Emor Sychem. » Act. vii, 15, 16. Hic locus in Genesi multo aliter invenitur, quod scilicet Abraham emerit ab Ephron Hetheo, filio Seor, juxta Hebron, quadringentis drachmis argenti, speluncam duplicem, et agrum circa eam, sepelivitque in ea Saram uxorem suam. Atque in eodem legitur libro, postea revertentem de Mesopotamia Jacob cum uxoris et filiiis suis, possisse tabernaculum ante Salem urbem Sychimorum, que est in terra Chanaan, et habitasse ibi, et emisse partem agri in quo habebat tentoria, ab Emor patre Sychem eulcum agnis; et stansse ibi altare, et invocasse ibi Deum Israel. Genes. xxxiii. Abraham non emit specum ab Emor patre Sychem, sed ab Ephron filio Seor; nec sepultus est in Sychem, sed in Hebron, quod corrupte dicitur Arboch. Duodecim autem Patriarcha non sunt sepulti in Arboch, sed in Sychem, qui ager non est emptus ab Abraham, sed a

Jacob. Jos. xxiv. Differo solutionem et istius quaestionalis, ut obtractores mei querant, et intelligant, non verba in scripturis considerata, sed sensus. Vicesimi primi Psalmi juxta Hebraeos idipsum exordium est quod Dominus locutus est in cruce: *ELI ELI LAMA AZABYHANI*; quod interpretatur: « Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti? » Reddant rationem cur Septuaginta transalores interposuerint: « Respice me. » (al. in me). Ita enim verterunt: « Deus, Deus meus, respice me; quare me dereliquisti? » Respondabant utique nihil damni in sensu esse, si duo verba sint addita. Audiant etiam a me non periclitari Ecclesiarum statum, si celeritate dictandi, aliqua verba dimiserint.

11. Longum est hunc revolvare quanta Septuaginta de suo addiderint, quanta dimiserint, qui in exemplaribus Ecclesiarum, obelis asterisque distincta sunt. Illud enim quod legitimus in textu: « Beatus qui habet sedem in Sion, et domesticos in Jerusalem, » Isaï. xxxi, sec. LXX, solent Hebraei desiderare, cum audierint. Nec non et in Amos post descriptionem luxuriae: « Stantia putaverunt hæc, et non fugientia. » Amos,

pour les livres authentiques où cela n'est pas consigné, et tant d'autres choses semblables, qui demanderaient pour être rapportées un nombre indéfini de volumes? Pour ce qui regarde la quantité des omissions, les astérisques seuls en font foi, comme je viens de le dire; notre traduction l'atteste aussi, quand on la compare avec soin à l'ancienne version. C'est à bon droit cependant que cette version des Septante a prévalu dans les Eglises, parce qu'elle est la première d'abord, ayant précédé l'avènement du Christ, et puis parce que les apôtres l'ont citée, en ce qui du moins ne diffère pas de l'hébreu. Pour Aquila, un prosélyte, un traducteur méticuleux qui ne s'est pas contenté de rendre chaque mot, mais qui s'est efforcé même de donner les étymologies, c'est également à bon droit que nous le repoussons. Qui pourrait, au lieu de froment, de vin et d'huile, lire ou comprendre *fusion, fructification, splendeur*. Comme l'hébreu a non-seulement des conjonctions, mais ce qu'on pourrait appeler des préconjonctions, cet auteur, poussant l'exactitude au delà des bornes du bon sens, se jette dans l'interprétation des syllabes et traduit des locutions que ni le grec ni le latin n'admettent en aucune façon devant un complément direct: nous en avons l'exemple dans notre langue même. Combien de choses qui sont parfaitement reçues en grec,

et qui traduites mot pour mot seraient intolérables en latin; par contre, combien de tournures que nous aimons, et que les Grecs n'accepteraient pas telles quelles.

12. Mais, pour ne point me perdre dans les détails, et pour vous donner une idée claire, à vous le plus chrétien de tous les nobles et le plus noble des chrétiens, du genre de falsification qu'on me reproche dans la traduction de la lettre dont il s'agit, je place sous vos yeux le commencement de cette même lettre avec le texte grec; et par une accusation vous pourriez juger de toutes les autres: *Εἰς: ἡμᾶς, ἀγαπητέ, πᾶ, τῆ, οὐρα, τῶν, κληρῶν, ἡρεβῆαι.* Je me souviens de l'avoir traduit ainsi: « Nous devions, mon bien-aimé, ne point faire servir à l'orgueil l'honneur de la cléricature. » — Voilà que de mensonges, disent mes détracteurs, dans une très-courte phrase. D'abord, un positif, ἀγαπητός, rendu par un superlatif; puis le mot οὐρα, qui veut dire sentiment, opinion, devenant orgueil sous ma plume; comme si j'avais confondu deux expressions grecques, l'une signifiant enflure et l'autre jugement. Et tout ce qui suit: « Faire servir à l'orgueil, » est de toi seul. — Que dites-vous, ô colonne des lettres, vous l'Aristarque de nos temps, qui pouvez sans crainte prononcer sur tous les écrivains? C'est donc en vain que nous avons fait de si longues études, « que nous

bene dicuntur, que si ad verbum transferamus, in Latino non resonant; et e regione, que apud nos placet, si vertantur juxta ordinem, apud illos displicebunt.

xi, sec. LXX. Revera sensus rhetoricus et declamatio Tulliana. Sed quid facimus ad authenticos libros, in quibus hæc non feruntur adscripta et cætera his similia, que si profere nitamur, infinitis libris opus est? Porro quanta dimiserint, vel asterice testes, ut dixi, sunt, vel nostra interpretatio, si a diligenti lectore Translationi veteri conferatur; et tamen jure Septuaginta Editio obtinuit in Ecclesiis, vel quia prima est, et ante Christi facta adventum, vel quia ab Apostolis (in quibus tamen ab Hebraico non discrepat) usurpata. Aquila autem proselytus et contentiosus interpres, qui non solum verba, sed etymologias quoque verborum non transierit conatus est, verò projecit a nobis. Quis enim pro frumento et vino et oleo, possit vel legere vel intelligere, *χρῶμα, ὑποφωρόν, ελεπῶ, τῆ, quod nos possumus dicere: « Insuperationem pomatiosum, nempe, » et « splendumentiam. »* Aut quia Hebraei non solum habent ἄρβυζ, sed et *πρῶρβυζ*. Hic *πρῶρβυζ* et syllabas interpretatur et litteras dicitque *τῶν, τῶν, ὀ, ραβῶν, καὶ, τῶν, τῶν*, quod Græca et Latina lingua omnino non recipit; ejus rei exemplum ex nostro sermone capere possumus. Quanta enim apud Græcos

benè dicuntur, que si ad verbum transferamus, in Latino non resonant; et e regione, que apud nos placet, si vertantur juxta ordinem, apud illos displicebunt.

12. Sed ut infinita præteream, et ostendam tibi, vir omnium nobilium Christianissime, et Christianorum nobilissime, ejusmodi falsitates me in epistole translatione reprehendant, ipsius epistole ponam cum Græco sermone principium, ut ex uno crimine intelligantur et cætera: *Εἰς: ἡμᾶς, ἀγαπητέ, πᾶ, τῆ, οὐρα, τῶν, κληρῶν, ἡρεβῆαι*; quod ita me verissime memini: « Oportebat nos, dilectissime, clericatus honore non abuti in superbiâ. » Ecce, inquam, in uno versiculo quanta mendacia. Primum ἀγαπητός, dilectus est non dilectissimus. Deinde οὐρα, astimatio dicitur, non superbia; non enim dixit οὐραία (al. οὐραία), sed οὐρα: quorum alterum fumorem, alterum arbitrium sonat. Totumque quod sequitur, « clericatus honore non abuti in superbiâ, » tuum est. — Quid ais (al. apud), o columna litterarum, et nostrorum temporum Aristarche, qui de universis scriptoribus sententiam feris? Ergo frustra tanto tempore studimus, et

avons si souvent soustrait notre main à la férule. » *Juvenal. Sat. 1.* En sortant à peine du port, nous avons échoué. Mais, puisque l'erreur est l'apanage de l'homme, et qu'il appartient au sage de confesser son erreur, vous qui savez si bien reprendre les autres, servez-moi de maître et de correcteur, je vous en conjure; rendez cela mot pour mot. — Voici, me répondit-il, comment il eût fallu dire: « Nous devons, cher ami, ne pas nous laisser porter par l'appréciation des clercs. » — C'est évidemment Plaute qui parle, c'est de la grâce attique, une éloction digne de rivaliser, comme on dit, avec celle des Muses. En moi s'accomplit l'adage qui court le monde: « Il perd son huile et sa dépense, celui qui envoie le heurt chez le parfumeur. » La faute n'en est pas à celui dont un autre revêt les traits pour jouer son rôle; il faut voir là-dessous Ruffin et Melanien, ces habiles maîtres qui pour une grande récompense ont appris à cet homme à ne rien savoir. Je ne reproche pas à un chrétien quelconque de n'être pas éloquent; et plutôt à Dieu que nous fussions pénétrés de cette maxime de Socrate: « Je sais que je ne sais pas; » et celle d'un autre sage, Chilon, à ce qu'on croit: « Connais-toi toi-même. » Je n'ai cessé de vénérer, non une ignorance verbale, mais une sainte simplicité. Celui qui se vante d'imiter le

langage des apôtres, doit commencer par imiter les vertus dont leur vie fut pleine. La grandeur de leur sainteté compensait merveilleusement la simplicité de leur parole. Et la résurrection d'un mort réfutait bien les syllogismes d'Aristote et les traits aiguës de Chrysippe. Une chose digne de risée, c'est que quelqu'un parmi nous, vivant dans l'opulence de Crésus et les délices de Sardanapale, se fasse uniquement gloire de sa simplicité; c'est comme si tous les larrons et les criminels de tout genre étaient des hommes déserts, comme si les glaives meurtriers étaient dans les volumes des philosophes, et non dans les troncs des arbres.

13. J'ai dépassé les bornes d'une lettre, mais non la mesure de ma douleur. Traité de faussaire, et déchiré dans les rangs et parmi les métiers à filer des femelleuses, je me suis contenté de repousser l'accusation, et je n'ai pas accusé moi-même. Aussi, je remets tout à votre jugement; lisez la lettre tant en grec qu'en latin, et vous reconnaîtrez aussitôt les inepties et les honteuses récriminations de mes adversaires. Pour moi, il me suffit d'avoir exposé ma cause au meilleur des amis; et je n'attends plus, caché dans ma cellule, que le jour du jugement. Je désire, si j'en ai le pouvoir et si mes ennemis le permettent, vous adresser les commentaires de

virtutes in vita illorum in quibus loquendi simplicitatem excusabat sanctimonie magnitudo; et syllogismos Aristotelis, contortisque Chrysippi acumina, resurgens mortuus confutabat. Caelorum ridiculum, si quis e nobis manens inter Cræsi opes, et Sardanapali delicias, de sola rusticitate se jactet; quasi ovæ letronæ, et diversorum criminum rei, diserti sint; et crevatos gladios, Philosophorum voluminibus, ac non arborum truncis occultant.

13. Excessi mensuram epistolæ, sed non excessi doloris modum. Nam qui falsarius vocor, et inter muliercularum radios et latrixia dilanor, contentus sum crimen abnere, non referre. Unde arbitrio tuo cuncta permitto, ut legas ipsam epistolam, tam Græcam quam Latinam: et illico intelligas accusatorum meorum nequias, et probrosas querelas. Porro mihi sufficit amicum instruxisse carissimum; et in cellula latitantem diem tantum expectare judicii. Optoque, si fieri potest, et si adversarii siverint, Commentarios potius Scripturarum quam Demosthenis et Tullii Philippicas tibi scribere.

(a) Ceroma non tantum, ut Martian. putat, argumentum quo Athletæ ingrederentur, sed et locum ipsius in quo ungebantur sic veteres appellabant, Pline lib. 25, c. *Palæstras Athletarum imaginibus et Ceromata sua exornat.* Imo proprie locum hic Hieronymus indicat.

l'écriture plutôt que les Philippiques de Démétrius et de Cicéron.

LETTRE LVIII.

A PAULIN.

Reposant par humilité chrétienne les éloges de Paulin, et le louant à son tour à raison de son éloquence et de la noblesse de sa vie, il l'exhorte à l'étude des divines lettres, et lui trace le plan d'une vie chaste et sainte.

1. « L'homme bon tire des choses bonnes du hont-résor de son cœur; » *Matth. xii, 35*; et puis: « L'arbre se reconnaît à ses fruits. » *Luc. vi, 44*. Vous nous mesurez à la mesure de vos vertus; grand, vous exhaussez les petits; vous prenez la dernière place au festin, pour que le père de famille vous force à monter plus haut. Qu'y a-t-il en nous, et que c'est peu de chose, pour mériter l'approbation d'une voix tellement autorisée, pour que cette bouche éloquente qui défend le plus religieux des empereurs, (1) daigne aussi nous accorder des éloges, malgré notre bassesse et notre obscurité? Ne nous jugez pas, bien-aimé frère, sur le nombre des années; ne prenez pas les cheveux blancs pour de la sagesse, mais bien tout le contraire, selon la sentence de Salomon: « La sagesse de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs. » *Sap. iv, 8*. Moïse reçoit l'ordre de choisir soixante-dix vieillards, mais des vieillards qu'il saurait lui-même être tels, qui le seraient dès

lors beaucoup plus par la sagesse que par l'âge. Daniel encore enfant juge des hommes avancés dans la vie, une adolescence sujette aux passions condamne l'impudicité de la vieillesse. N'appréciez pas, je vous le répète, la foi d'après les temps, et ne me croyez pas meilleur, parce que je suis entré le premier dans la milice du Christ. L'apôtre Paul, ce vase d'élection, transformé après avoir été persécuteur, le dernier dans l'ordre apostolique, est le premier cependant par le mérite, parce qu'il a travaillé plus que tous, quoique venu à la suite des autres. Judas, qui depuis longtemps s'était entendu dire: « Mais toi, homme qui partageais avec moi la douce nourriture, mon guide et mon ami; nous avons ensemble avec les mêmes sentiments marché dans la maison de Dieu. » *Psal. lxxv, 14, 15*, ayant trahi son ami et son maître, est accusé par la voix du Sauveur, « et rattache à une poutre élevée le neud qui va lui donner une mort hideuse. » *Évêq. xii*. Le larron, au contraire, passe immédiatement de la croix au paradis, et change en martyr le supplice d'un meurtrier. Que d'hommes aujourd'hui qui entraînent leurs propres funérailles en prolongeant leur vie, et, comme des sépultures blanchies, sont pleins d'ossements! Une chaleur subtile triomphe d'une longue tiédeur.

2. Vous enfin, après avoir entendu la sentence

(1) Saint Jérôme fait allusion au Panégyrique de l'empereur Théodose par saint Paulin. Ce qu'il en dit dans la suite de cette même lettre, et ce qu'en disent aussi d'autres auteurs contemporains, rend à jamais regrettable la perte de ce discours.

EPISTOLA LVIII.

AD PAULINUM.

Recusant ob humilitatem Christianam laudes Paulini, vicissimque laudes laudibus repensans, ob eloquentiam ejus et morum honestatem, hortator ipsum ad studia divinarum Litterarum; et normamque illi vitæ sanctæ ac castæ peragendæ proponit.

1. « Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert ea quæ bona sunt; » *Matth. xii, 35*; et: « Ex fructibus arbor cognoscitur. » *Luc. vi, 44*. Metiris nos virtutibus tuis, et parvos magnus extollis; ultimamque partem convivi occupas, ut patrisfamilias judicio proveharis. Quid enim in nobis, aut quantum est, ut doctæ vocis mercamur preconium? ut illo ore, quo religiosissimus Princeps defenditur, humiles modicique laudemur? Noli igitur, frater carissime, annorum nos estimare numero; nec sapientiam canos reputes, sed canos sapientiam, Salomone testante: « Cani hominis prudentia ejus. » *Sap. iv, 8*. Nam et Moyses septuaginta Presbyteros jubetur eligere *Nam. xi*, quos ipse sciret

esse Presbyteros; utique non ævo, sed prudentia judicandos. Et Daniel adhuc puer longævus judicatur, atque impudicos senes etas lasciva condemnat. Noli, inquam, fidem pensare temporibus; nec me idcirco meliorem putes quod prior in Christi exercitu coperni militare. Paulus Apostolus, vas electionis, de persecutore mutatus, novissimus in ordine, primus in meritis est; quia, extremus licet, pas omnibus laboravit. Judas, qui quondam audierat: « Tu autem homo, qui simul mecum dulces capiebas cibos, dux meus et notus meus; in domo Dei ambulavimus cum consensu. » *Ps. lxxv, 14, 15*, proditor amici et magistri, Salvatoris arguitur voce:

Et audiam informis helli trabe necit ab alia.

ANAL. 83. XII.

E contrario latro cruceum mutat paradiso, et facit homicidii penam martyrium. Quanti hodie diu vivendo (a) portant funera sua, et quasi sepelira dealbata, plena sunt ossibus mortuorum? Subtilis calor longum vincit teporem.

(a) Cyprienus de Lapsis, et ipsa ambulans funus tuum portare cepisti, et apud Optatum lib. 2, ceptis portant funera signantur.